[](https://www.intranetone.be/fileadmin/user_upload/documents/Charte_graphique/Modeles/Logo_ONE_haut.jpg)

**Recommandations organisationnelles et sanitaires,**

**d’hygiène et de nettoyage au sein des établissements scolaires et des accueils extrascolaires**

**dans le contexte d’épidémie du Covid-19**

**27 mars 2020**

Les coronavirus se transmettent le plus souvent par les gouttelettes respiratoires. Le nouveau coronavirus pourrait survivre dans l’environnement pendant plusieurs jours, c’est pourquoi il est important de nettoyer régulièrement et désinfecter les locaux en prévention du Covid-19 et d’autres infections respiratoires virales.

Le temps de survie du coronavirus causant le Covid-19 n’est pas connu avec certitude actuellement, mais il est probable qu’il en soit comme des autres coronavirus humains. Ceux-ci ont une durée de survie très variable, de 2 heures à 9 jours ; le temps de survie dépend de nombreux facteurs tels que le type de surface, la température, le degré d’humidité relative, et la lignée de virus.

Ces mesures comprennent :

* Des mesures d’hygiène individuelle
* Des mesures organisationnelles
* Des mesures d’hygiène des locaux
* Des mesures spécifiques pour les enfants en âge d’école maternelle

Les recommandations peuvent évoluer si de nouvelles informations deviennent disponibles.

Le nettoyage signifie éliminer les saletés, y compris les microbes, des surfaces. Le nettoyage seul ne permet pas de tuer les microbes, mais en les retirant, le nettoyage diminue leur nombre et réduit ainsi le risque de transmission.

La désinfection se fait par l’utilisation de produits chimiques pour tuer les microbes sur les surfaces ; cela ne nettoie pas les surfaces, mais en tuant les microbes restés sur les surfaces après le nettoyage, cela réduit encore le risque de transmission de l’infection.

1. **Mesures d’hygiène individuelle**

* Placer des affiches officielles à l’entrée de l’école/accueil extrascolaire et dans toutes les pièces utilisées.
* Expliquer le lavage des mainsà chaque enfant et **lui faire se laver les mains, sous surveillance et/ou accompagnement, concrètement, dès son arrivée dans les locaux et avant de toucher meubles ou jeux (mesure « barrière »)**
  + L’école/accueil extrascolaire met impérativement du savon et du papier à disposition des enfants ;
  + Vous trouverez une affiche reprenant les conseils de lavage des mains via ce lien : <https://d34j62pglfm3rr.cloudfront.net/images/fra_techniekzoom.jpg>
  + Pour les plus petits (enfants d’âge maternel) : se laver les mains « en chanson » peut permettre d’assurer la bonne durée de lavage (avec de l’eau et du savon, pendant 40 à 60 secondes).
* Rappeler régulièrement aux enfants et aux adultes les mesures de prévention de transmission des virus respiratoires à savoir :
  + Eviter le plus possible de mettre les mains au contact de la bouche, du nez et des yeux.
  + Se couvrir la bouche et le nez lors de la toux ou des éternuements, soit dans le pli du coude, soit avec un mouchoir en papier à usage unique (donc à jeter après une seule utilisation, et en se lavant les mains après usage). Ne pas se couvrir la bouche avec la main car celle-ci sera alors contaminée et tout ce qu’elle touchera ensuite le sera également.
* **Apprendre aux enfants à garder leurs distances** **et à éviter les contacts physiques inutiles**, et donner l’exemple.

Il est conseillé de garder une distance de 1,5m entre chaque personne si possible.

Demander aux enfants de s’asseoir en observant une plus grande distance avec leurs camarades. Pour vérifier qu’ils se tiennent suffisamment éloignés les uns des autres, leur demander d’étirer leurs bras ; les bras ne doivent pas se toucher, et pour les plus petits, un espace doit exister entre les bras tendus.

* Répéter le lavage des mains avant la prise des collations et des repas, ainsi qu’après s’être rendu aux toilettes, et avant de quitter l’école.

1. **Mesures organisationnelles**

**Modalités d’accueil des enfants :**

* Pour l’encadrement des enfants, nous vous recommandons les normes des centres de vacances adaptées à la situation actuelle à savoir, idéalement un encadrant pour 12/14 enfants s’ils ont 6 ans ou plus et un encadrant pour 8 enfants de moins de 6 ans. Il convient de prévoir la présence de deux adultes en permanence dans la structure ou à défaut la possibilité d’appeler un adulte, disponible dans un délai raisonnable, en cas d’urgence ;
* Les distances physiques entre les enfants sont à favoriser autant que possible (1,5m si possible) ;
* Utiliser un même local propre aménagé avec peu de meubles, juste quelques tables disséminées pour favoriser des temps de travail ou jeu personnel ; ce local se trouvera dans la mesure du possible à proximité des toilettes ;
* Echelonner l’horaire si nécessaire pour limiter le nombre d’enfants se trouvant au même endroit au même moment (p. ex. échelonnement des périodes de dîner et des sorties) ;
* Les activités extérieures peuvent être encouragées ; par contre éviter l’utilisation des structures de jeux extérieures.

**Modalités de gestion du matériel :**

* Eviter les échanges de verres, gobelets, vaisselle et couverts, essuies et linge de lit.
* Réduire les échanges de matériel et objets.
* Prévoir une « tournante » de « lots » de jeux sur 4 ou 5 jours (p.ex. les 5 jours de la semaine), afin de s’assurer de la disparition du virus qui pourrait y être présent.
* Ranger le matériel utilisé la journée de manière méthodique.
* En cas d’importation de courses (nettoyants, bouteilles,…), il pourrait être utile de procéder à une désinfection de l’emballage du magasin ou stocker minimum 3 jours le produit avant de l’utiliser en toute confiance.

**Modalités de gestion de la prise d’aliments (collations, repas) :**

* Répéter le lavage des mains avant la prise des collations et des repas (enfants et adultes).
* Assurer le nettoyage de la table où chacun va manger, privilégier une petite table par enfant.
* Le laisser manger bien tranquillement.
* Ranger et nettoyer une deuxième fois la table.
* Répéter le lavage des mains après la prise des collations et des repas (enfants et adultes).

**Modalités de départ des enfants, en fin de journée**

* Répéter le lavage des mains au moment du départ de l’enfant, afin d’éviter une éventuelle contamination vers son domicile (mesure « barrière »).

**Modalités en cas d’un enfant ou adulte malade :**

* Prévoir une procédure permettant d’isoler un enfant ou un membre du personnel malade, ainsi qu’un processus pour informer les parents et leur demander de venir chercher leur enfant le plus rapidement possible.
* Communiquer ces procédures au personnel, aux parents et aux enfants à l’avance.
* **Bien informer le personnel, les parents et les enfants que toute personne (enfant ou adulte) présentant des symptômes tels que toux, rhume, difficulté respiratoire ou fièvre doit rester à domicile.**
* Veiller à la désinfection du local où l’enfant a été isolé.

1. **Mesures d’hygiène des locaux**

* **Aérer les locaux** **:** ouvrir les fenêtres minimum 2 à 3 fois par jour pour aérer les pièces et ce minimum 15 minutes.
* **Effectuer un nettoyage minutieux et une désinfection**, une fois par jour, en fin de journée en dehors de la présence des enfants, du sol et des surfaces (tables, mobilier…), et en accordant une attention particulière aux surfaces et objets susceptibles d’être touchés avec les mains : poignées de portes et fenêtres, interrupteurs, robinets, chasses d’eau, couvercle et siège des WC, rampes d’escalier, équipements sportifs, jouets, supports pédagogiques, etc… (mais aussi téléphones, tablettes, claviers,…)
* Effectuer une désinfection en privilégiant l’utilisation d’eau contenant de l’eau de javel (qui permet une élimination du virus) : eau de javel ayant une concentration minimum en hypochlorite de sodium de 0.1%.

Pour arriver à cette concentration efficace avec de l’eau de javel à 12°, il faut diluer 30mL d’eau de javel dans 1L d’eau. Le temps de pose recommandé est de 5 minutes.

**Précautions d’usage de l’eau de javel** :

* + - Toujours utiliser **des gants**
    - **Ne pas laisser l’eau de javel et autres produits désinfectants à portée des enfants.**
    - **Ne jamais utiliser l’eau de javel en présence des enfants.**
    - L’eau de javel doit toujours être **utilisée seule** **dans de l’eau froide** (entre autres pour éviter le dégagement de vapeur toxique). **Il ne faut donc pas la mélanger avec un autre produit d’entretien.**
    - Ne pas non plus mélanger l’eau de javel avec des solutions acides ou ammoniacales ni les utiliser de manière successive. Cela entraînerait une réaction chimique qui dégage des gaz chlorés très toxiques.
    - **Diluer en versant les 30mL d’eau de javel dans le litre d’eau et non l’inverse !**
    - Les vapeurs sont irritantes et même toxiques pour le système respiratoire. **Ouvrir les fenêtres et aérer la pièce pendant l’utilisation**.
    - L’eau de javel est corrosive et toxique. Elle peut provoquer des brûlures sur la peau et les yeux, surtout sous forme concentrée. **En cas de brûlure sur la peau, laver à l’eau. En cas de projection dans les yeux, rincer abondamment à l’eau et consulter un ophtalmologue.** **En cas d’ingestion accidentelle, ne pas faire vomir, contacter le centre Antipoison au 070/245.245**.
* Pour les surfaces qui ne peuvent pas être désinfectées avec de l’eau de javel, de l’alcool (éthanol) à 70% peut être utilisé pour la désinfection, après nettoyage avec un détergent neutre.
* Il est recommandé de ne pas passer l’aspirateur mais de nettoyer avec un détergent, de rincer et de laisser sécher.
* Il est recommandé de se munir d’un équipement de protection individuel adéquat : gants et tablier à longues manches. (S’il y a une suspicion de contamination : gants à usage unique de préférence, et si possible masque et lunettes de protection). Il faut être attentif à l’habillage et au déshabillage de cet équipement de protection. Les équipements à usage unique doivent être éliminés directement dans un sac étanche fermé hermétiquement. Les équipements qui ne sont pas à usage unique doivent être décontaminés adéquatement (eau avec eau de javel, ou éthanol 70%, lessive avec un cycle chaud et du produit à lessive).

Terminer en se lavant les mains à l’eau et au savon.

* **Augmenter la fréquence du nettoyage des toilettes** : entretien complet au moins une fois par demi-jour, avec document à parapher.
* **Vider les poubelles quotidiennement et s’assurer que les déchets soient éliminés en toute sécurité**.
* En ce qui concerne les **textiles** (essuies, draps, jouets en tissu,…): **lavage idéalement à 90°et au minimum à 60**° avec du produit à lessive.
* En cas de manipulation de linge (ex. salle de sieste), il est important d’attendre idéalement 3h après la manipulation du linge, avant de procéder à la désinfection du sol et des surfaces.

La formation du personnel d’entretien aux mesures d’hygiène est très importante.

|  |
| --- |
| 1. **Mesures spécifiques pour les enfants d’âge maternel** |

Jouets :

* Laver tous les jouets **dans le lave-vaisselle à 60°durant 30 min**.
* Ne garder que les jouets lavables et ranger les autres jouets dans un placard fermé.
* Pour les jouets et le matériel qui ne peuvent pas être lavés : Il est conseillé d’organiser une tournante en ne les mettant à disposition des enfants qu’un jour par semaine (voir plus haut).

Siestes :

* En ce qui concerne les lits pour les siestes des plus jeunes : demander aux parents d’apporter un drap et une couverture individuels, et veiller à couvrir complètement le lit avant que l’enfant ne se couche. Veillez à ce que les lits et les matelas soient séparés d'au moins un mètre et demandez aux personnes d’alterner l’endroit où repose la tête (tête-pieds, alterné avec pieds-tête)
* Lors du déshabillage du lit, il est important d’encadrer la récupération du linge : ne pas secouer le linge, ne pas plaquer le linge contre soi, déposer directement le linge dans un sac (en tissu par exemple) sans le déposer au sol avant.
* Demander aux parents de laver le linge en machine idéalement à 90° pendant 30 min (et au minimum à 60°C), au moins une fois par semaine.

Références :

* European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Interim guidance for environmental cleaning in non-healthcare facilities exposed to 2019-nCoV 2020. Available from: <https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/novel-coronavirus-guidance-environmental-cleaning-non-healthcare-facilities.pdf>
* Centers for Disease Control and Prevention. Coronavirus Disease 2019. Environmental Cleaning and Disinfection Recommendations. Interim Recommendations for US Community Facilities with Suspected/Confirmed Coronavirus Disease 2019. Consulté le 20/03/2020. <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/community/organizations/cleaning-disinfection.html>
* Sciensano. Conseils d’hygiène au patient qui présente des symptômes d’infection au Covid-19 et est en isolement à la maison. Version 19 mars 2020. <https://epidemio.wiv-isp.be/ID/Documents/Covid19/COVID-19_procedure_hygiene_FR.pdf>
* Des orientations pour la prévention et le contrôle de la Covid-19 dans les écoles. Mars 2020. Fond des Nations Unies pour l’Enfance
* Water, sanitation, hygiene, and waste management for the COVID-19 virus. Interim guidance. 19 March 2020. World Health Organization 2020 (WHO reference number: WHO/2019-nCoV/IPC\_WASH/2020.2)

Annexe :

**Mesures pour rassurer les enfants et les familles[[1]](#footnote-1)[[2]](#footnote-2)**

Un nouveau virus comme celui qui cause la COVID-19 peut créer de l’anxiété et être difficile à comprendre par les élèves/enfants, surtout si une personne à l’école ou un membre de leur famille est malade, ou s’ils voient ou entendent des messages troublants à la radio, sur Internet ou à la télévision. Il est normal que les élèves/enfants se sentent inquiets ou nerveux et aient des questions.

* **Tenir les parents informés**

Les parents sont une source importante de réconfort pour leurs enfants. Il sera donc important pour les écoles/accueils extrascolaires de tenir les parents au courant de ce qu’ils font pour protéger les enfants, notamment des mesures qui sont destinées à prévenir la propagation des infections respiratoires.

### Rassurer les enfants

Les enfants doivent être rassurés au sujet de leur sécurité et de leur santé. Le fait de dire aux enfants qu’ils ont le droit d’être inquiets les réconforte. Rassurez les enfants en leur disant qu’ils sont en sécurité et qu’ils peuvent poser de nombreux gestes pour demeurer en santé.

### Écouter les enfants

Les enfants veulent être entendus. Ils n’ont pas besoin de renseignements détaillés sur les événements, mais ils ont besoin de parler de leurs sentiments. Dites-leur qu’ils peuvent poser des questions. Répondez à leurs questions honnêtement, mais assurez-vous que l’information convient à leur âge.

### Maintenir la routine

Il est conseillé de maintenir les activités habituelles et la routine dans les écoles/accueils extrascolaires et les services de garde, car cela peut renforcer le sentiment de sécurité des enfants.

### Porter attention à l’accès aux médias

Limitez l’exposition des enfants aux médias ou assurez-vous que l’information à laquelle ils ont accès en ligne est fiable. L’exposition à trop de sources ou à de mauvaises informations peut donner aux enfants une vue exagérée des risques associés à la maladie.

Tenez les enfants au courant de la situation et de son évolution possible selon un niveau qui convient à leur âge.

### Aidez les enfants à soutenir leurs camarades et à prévenir l’exclusion et le harcèlement.

### Veillez à ce que le personnel d’accueil ait connaissance des ressources locales pour leur propre santé. Collaborez avec le personnel de santé et les travailleurs sociaux de l’école afin de repérer et d’aider les enfants et le personnel montrant des signes de détresse.

1. Gouvernement du Canada. Document d’orientation en matière de santé publique à l’intention des écoles (maternelle à la 12e année ou secondaires) et des services de garde (COVID 19.) 28 février 2020.<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/professionnels-sante/orientation-ecoles-services-garde.html> [↑](#footnote-ref-1)
2. Des orientations pour la prévention et le contrôle de la Covid-19 dans les écoles. Mars 2020. Fond des Nations Unies pour l’Enfance [↑](#footnote-ref-2)